



CONDITIONS REQUISES POUR ETRE CANDIDAT AU NIVEAU REGIONAL

Pour être candidat, il faut :

- 1.** Être électeur dans la région et le secteur concernés ;
- 2.** Être âgé d'au moins vingt-cinq (25) ans à la date de la convocation des élections ;
- 3.** Exercer ou représenter une entité qui exerce sur le territoire depuis au moins trois (03) ans accomplis avant la date de convocation de corps électoral ;
- 4.** Réaliser un chiffre d'affaires annuel de vingt (20) millions de francs CFA au moins une fois au cours des trois derniers exercices comptables ;
- 5.** Être à jour des obligations fiscales ;
- 6.** Être à jour des obligations sociales ;
- 7.** Avoir déclaré au moins cinq (05) salariés à la CNSS ;
- 8.** Ne pas faire l'objet d'une condamnation à une peine d'emprisonnement ou criminelle devenue définitive.